

EXEMPLE COURRIER DE PREAVIS REDUIT POUR CAUSE DE MUTATION

M A ., le

(1)

A l'attention de M

...
..(2)

Lettre recommandée avec accusé de réception (3)

Objet : Congé avec préavis réduit à un mois

Monsieur,

Conformément aux articles 12 et 15 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989, je vous informe que je donne mon congé pour l'appartement situé au (3) que j'occupe en vertu d'un bail que nous avons signé le(4).

En application de l'article 15-I de la loi précitée, ce congé étant motivé par la mutation professionnelle, le délai de préavis qui m'est applicable est de 1 mois.(5)

La présente lettre vaut donc congé pour le.....

Dans l'attente de vos nouvelles afin que nous arrêtions une date pour dresser l'état des lieux de sortie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Signature (s) du ou des locataires en titre

(1)- Nom prénom et adresse du locataire

(2) - Nom prénom ou raison sociale et adresse du bailleur.

(3) - La date prise en compte pour le délai d'un mois est la date de réception de la lettre.

(4) - Adresse du logement loué

(5) - Date de la location du contrat de location

(4) - Adresse complète du logement loué.

(5) - Délai réduit à un mois, pour les personnes dans une des situations suivantes (obtention d'un premier emploi, de mutation, de perte d'emploi ou de nouvel emploi consécutif à une perte d'emploi, les locataires âgés de plus de 60 ans dont l'état de santé le justifie, les bénéficiaires du RMI). Cette réduction s'applique également aux co-titulaires d'un bail pour lequel au moins un des signataires se trouvent dans l'une de ces situations.

EXEMPLE COURRIER DE PREAVIS REDUIT POUR CAUSE DE PERTE D'EMPLOI

M A , le

(1)

A l'attention de M

...
..(2)

Lettre recommandée avec accusé de réception (3)

Objet : Congé avec préavis réduit à un mois

Monsieur,

Conformément aux articles 12 et 15 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989, je vous informe que je donne mon congé pour l'appartement situé au (3) que j'occupe en vertu d'un bail que nous avons signé le (4).

En application de l'article 15-I de la loi précitée, ce congé étant motivé par la perte d'un emploi le délai de préavis qui m'est applicable est de 1 mois (5).

La présente lettre vaut donc congé pour le.....

Dans l'attente de vos nouvelles afin que nous arrêtions une date pour dresser l'état des lieux de sortie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Signature (s) du ou des locataires en titre

(1)- Nom prénom et adresse du locataire

(2) - Nom prénom ou raison sociale et adresse du bailleur.

(3) - La date prise en compte pour le délai d'un mois est la date de réception de la lettre.

(4) - Adresse du logement loué

(5) - Date de la location du contrat de location

(4) - Adresse complète du logement loué.

(5) - Délai réduit à un mois, pour les personnes dans une des situations suivantes (obtention d'un premier emploi, de mutation, de perte d'emploi ou de nouvel emploi consécutif à une perte d'emploi, les locataires âgés de plus de 60 ans dont l'état de santé le justifie, les bénéficiaires du RMI). Cette réduction s'applique également aux co-titulaires d'un bail pour lequel au moins un des signataires se trouvent dans l'une de ces situations.